



## Quitter ma place pour une autre avec le meme patron

Par **benchiheb**, le **18/08/2010** à **02:36**

Bonjour,

Je souhaite me renseigner pour mon contrat de travail . Tout en sachant que je travaille depuis plus de trois ans avec le meme patron en tant que responsable de salle (restaurant) dans mois d un mois il va ouvrir un autre restaurant et c est moi qui devrais m en occuper. Il veut que je demissionne et aller travailler dans le nouveau restaurant dans ce cas je perds mes anciennetés et mes droits. Donc j aimerais connaitre mes droits en toute transparence merci

Par **pierara**, le **18/08/2010** à **10:23**

Bonjour,

effectivement, il ne peut pas vous proposer d'autres solutions que de démissionner pour vous réembaucher dans l'autre restaurant.

Concernant l'ancienneté, si votre employeur a pour habitude de gratifier son personnel d'une prime d'ancienneté, alors négocier simplement la reprise de votre ancienneté sur votre nouveau poste.

Concernant vos droits , ça dépend : de quoi parlez vous ?